Accessoires Mini Note +

Caractéristiques

- **Dimensions (HxLxP) :** 136 x 211 x 22 mm

MONITEUR SUPPLÉMENTAIRE POUR KIT MINI NOTE +

REF : 1722/87

MAINS-LIBRES COULEUR GRAND ÉCANT TACTILE MINI NOTE +

Résumé

MONITEUR SUPPLÉMENTAIRE POUR KIT MININOTE +

Description

MONITEUR + ÉTRIER DE FIXATION :
• MODÈLE MODO COULEUR MAINS-LIBRES EN ABS BLANC FINITION BRILLANTE.
• ECRAN TACTILE LCD COULEUR 7" (17,8 CM).
• ÉTRIER MÉTAL FOURNI POUR FIXATION MURALE AVEC AJUSTEMENT DE LA VERTICALITÉ.
• ENTRAXE DE FIXATION 60 MM ADAPTÉ AUX BOÎTES RONDES PLACO.
• POSE EN SAILLIE.
• MENU D'ACCÈS AUX RÉGLAGES ET À LA CONFIGURATION.
• RÉGLAGE DU NIVEAU DE LA SONNERIE + COUPURE AVEC SIGNALISATION LUMINEUSE.
• RÉGLAGE DE LUMINOSITÉ, CONTRASTE, COULEUR.
• 5 MÉLODIES AU CHOIX POUR L'APPEL DEPUIS LA PLAQUE DE RUE OU L'INTERCOMMUNICATION.
• 2 COMMANDES D'ACCÈS : OUVERTURE DE LA PORTE, OUVERTURE DU PORTAIL MOTORISÉ.
• 8 COMMANDES DOMOTIQUES + 4 SCÉNARIOS : ÉCLAIRAGE, VOLETS ROULANTS, SCÉNARIOS DE DÉPART OU D'ARRIVÉE.
• 1 TOUCHE DE FONCTION VIDÉOSURVEILLANCE PERMETTANT D'AFFICHER LES IMAGES PROVENANT DE LA PLAQUE DE RUE.
• 2 VOYANTS DE FONCTION : COUPURE DE SONNERIE, DOMOTIQUE.
• 1 SORTIE POUR SONNERIE SUPPLÉMENTAIRE OU CARILLON SANS FIL 43300 ET 43305.

Photos et caractéristiques sous contrat sous réserves. Crédit photos URMET FRANCE - SA au capital de 600 000€ - RCS : Pontoise 329767594 - Ne pas jeter sur la voie publique

URMET FRANCE • Paris Nord 2 • 94 rue de la Belle Étoile
CS 56331 Roissy-en-France • 95941 Roissy Charles De Gaulle Cedex
Tél. 01 55 85 84 00 • Fax. 01 41 84 68 28 • info@urmet.fr • www.urmet.fr

ACCESSOIRES

• ALIMENTATION POUR MONITEUR SUPPLÉMENTAIRE
RÉF. 1722/22.

IF YOU LOVE YOUR BUILDING

URMET FRANCE • Paris Nord 2 • 94 rue de la Belle Étoile
CS 56331 Roissy-en-France • 95941 Roissy Charles De Gaulle Cedex
Tél. 01 55 85 84 00 • Fax. 01 41 84 68 28 • info@urmet.fr • www.urmet.fr

urmet FRANCE

Photos et caractéristiques non contractuelles. Crédit photos URMET FRANCE - S.A au capital de 600 000€ - RCS : Pontoise 329761594 - Ne pas jeter sur la voie publique.